

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 10/02/2025 - 2304 - 2011 B 02911 - 535 280 812 - HOLDING
AGUIAR

Certifié conforme à l'original
HOLDING AGUIAR
2024

①

BILAN - ACTIF

34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

Tél. : 04 67 69 40 23 Fax : 04 67 69 34 33

SIRET 535 280 812 00012 - APE 6420Z

SAS au capital de 1 200 782 €

cerfa

N° 15949 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		6 RUE DES COLIBRIS		34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE		
SIRET		5 3 5 2 8 0 8 1 2 0 0 0 1 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le		
				31 12 2023		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 985	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	2 332 182	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	3 929 606	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (III)		BJ	6 265 773	BK	3 985	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	633	BW	633
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	34 200	BY	34 200
		Autres créances (3)	BZ	2 985	CA	2 985
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	804 118	CE
Disponibilités	CF		144 677	CG	144 677	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	1 569	CI	1 569	
	TOTAL (III)	CJ	988 181	CK	988 181	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 253 954	1A	3 985	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	885 527	
Renvois: (3) Part à plus d'1 an :				CR		
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :		
				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR				Néant ☐ *		
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1..286..782.)					DA	1 286 782	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)					DD	128 678	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	
	Report à nouveau					DH	5 280 073	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	450 666	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	7 146 198	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
		Avances conditionnées					DN	
TOTAL (II)					DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligatoires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	525	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	21	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	14 062	
	Dettes fiscales et sociales					DY	89 164	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	103 771		
Écart de conversion passif *					ED			
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	7 249 970		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	103 771	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	525		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR						Néant ☐ *		
		Exercice N								
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue	{	FD		FE		FF			
	Biens *									
	Services *	FG	328 500	FH		FI	328 500			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	328 500	FK		FL	328 500			
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	328 500			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS				
	Variation de stocks (marchandises) *					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	50 296			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 540			
	Salaires et traitements *					FY	151 747			
	Charges sociales (10)					FZ	93 749			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	(	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		)	GA	
				- dotations aux provisions					GB	
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
				Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1			
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	299 333		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	29 167		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	297 000			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	179 488			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	GP	476 488							
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 000			
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	GU	5 000							
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	471 488			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	500 655			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	30 400	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	30 400	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	249	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	30 400	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	30 649	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(249)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	49 740	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	835 388	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	384 722	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	450 666	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs	A6	Obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSION IMMOBILISATION					30 400	
PENALITES				249		
VNC DES ACTIFS				30 400		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE AU BILAN & COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2023.

HOLDING AGUIAR
6 rue des Colibris
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
Tél. : 04 67 69 40 33 - Fax : 04 67 69 34 33
SIRET 535 280 12 00012 - APE 6420Z
SAS au capital de 1 286 782 €

SOMMAIRE

	Page
<u>I/ REGLES ET METHODES COMPTABLE</u>	3
<u>II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS</u>	4
<u>III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVIONS</u>	5
<u>IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES</u>	6
<u>VI/ENGAGEMENT PRIS</u>	7
<u>VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS</u>	7

I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 7 249 970,00 euros, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 835 388,00 euros et un total charges de 384 722,00 euros, dégageant ainsi un résultat de 450 666 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute à l'ouverture	Augmentations Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute à la Clôture de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS :				
- SARL LIMA TOITURES	524 700	0	0	524 700
- SARL CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	509 592	0	0	509 592
- SARL CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	247 500	0	0	247 500
- SARL AGUIAR PROMOTION	4 990	0	0	4 990
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	25 500	0	0	25 500
-SCI FONCIERE AGUIAR	0	999 900	0	999 900
-LAR SANTA MARIA DO LIMA	0	20 000	0	20 000
- AUTRES CREANCES	4 910 636	919 106	1 900 137	3 929 606
- Immobilisations Corporelles				
Construction en cours	30 400	0	30 4000	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	3 985	0	0	3 985
TOTAL	6 257 303	1 939 006	1 930 537	6 265 773

III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Amortissements Cumulés Au Début de l'Exercice	Augment ations	Diminutions	Amortissements Cumulés à la fin de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS				
- SAS LIMA TOITURES	0	0	0	0
- SAS CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	0	0	0	0
- SAS CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	0	0	0	0
- SAS AGUIAR PROMOTION	0	0	0	0
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	0	0	0	0
- Immobilisations Corporelles				
Construction sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	3 985	0	0	3 985
TOTAL	3 985	0	0	3 985

Il n'a pas été constaté de dépréciation des participations financière à la vue des états fiscaux, comptables et financiers de ceux-ci.

La situation économique de la société BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA va s'améliorer du fait de la mise en place du loyer complet envers la structure exploitant la maison de retraite à savoir le LAR SANTA MARIA DO LIMA ; de ce fait le remboursement de l'avance de trésorerie va s'opérer de façon régulière. Pour ces motifs, il n'est pas constaté de dépréciation sur la période.

IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS, LITIGES et DIVERS

	Dépréciation au début de l'Exercice	Augmentation : Dotation de l'Exercice	Diminution : Reprise de l'Exercice	Dépréciations à la fin de l'Exercice
Créances clients	0	0	0	0
Litiges	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Un abandon de compte courant a été consenti à la SAS AGUIAR PROMOTION avec clause de retour à meilleur fortune de 5 000,00€ ceci afin de consolider les capitaux propres sur l'exercice 2023 et qui seront améliorés lors de l'opération de promotion de CASTANET TOLOSAN sur l'exercice 2024.

V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Autres immobilisations financières	3 929 606	885 527	3 044 079
Créances	34 200	34 200	0
Créances fiscales et sociales	2 985	2 985	0
Débiteur divers	0	0	0
Charges constatées d'avance	1 569	1 569	0
TOTAL	3 968 360	924 281	3 044 079

VI/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus 5 ans
Emprunt et Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
A 1 an maximum à l'origine	525	525	0	0
A plus d'1 an à l'origine	0	0	0	0
Fournisseurs	14 062	14 062	0	0
Dettes fiscales et sociales	89 165	89 165	0	0
Groupe et associés	21	21	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	103 771	103 771	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			

VII/ ENGAGEMENTS PRIS

Il n'y a pas d'engagements de pris en crédit bail à la fin de l'exercice

VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (plus de 50%)			
SAS LIMA TOITURES	930 201	99,00%	200 729
Siret : 422 953 885 00023			
SAS AGUIAR PROMOTION	4 434	99,80%	- 2 519
Siret : 529 544 520 00016			
SAS CCA	689 153	99,00%	156 837
Siret : 445 060 502 00017			
SAS CCH	1 330 450	99,92%	331 013
Siret : 387 574 825 00015			
SA BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA Portugal	38 393	51,00%	-115 313
SCI FONCIERE AGUIAR	997 453	99,99%	- 2 547
Siret : 978 392 850 00019			
LAR SANTA MARIA DO LIMA Portugal		51,00%	-

Certifié conforme à l'original 2024

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

SAS au capital de 1 286 782 €
SIRET 535 28 100012 - APE 6420Z
N° : 04 67 69 10 11 - Fax : 04 67 69 34 33
LES MAGUELONE
6 rue des Colibris
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

cerfa

N° 15949 - 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

HOLDING AGUIAR

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		6 RUE DES COLIBRIS		34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE		
SIRET		5 3 5 2 8 0 8 1 2 0 0 0 1 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le		
				31 12 2023		
		Brut		Amortissements, provisions		
		1		2		
		Net		3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 985	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	2 332 182	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	3 929 606	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (III)		BJ	6 265 773	BK	3 985	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	633	BW	633
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	34 200	BY	34 200
		Autres créances (3)	BZ	2 985	CA	2 985
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	804 118	CE
Disponibilités	CF		144 677	CG	144 677	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	1 569	CI	1 569	
	TOTAL (III)	CJ	988 181	CK	988 181	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 253 954	1A	3 985	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	885 527	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :		
				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR				Néant ☐ *		
						Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1.286.782.)					DA	1 286 782	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB		
	Écarts de réévaluation (2) *		(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	128 678	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *		(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG	
	Report à nouveau					DH	5 280 073	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	450 666	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	7 146 198	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
Avances conditionnées *					DN			
TOTAL (II)					DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	525	
	Emprunts et dettes financières divers		(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	21
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	14 062	
	Dettes fiscales et sociales					DY	89 164	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	103 771		
Écart de conversion passif *					ED			
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	7 249 970		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital					1B		
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C		
		- Écart de réévaluation libre				1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)				1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *					EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG	103 771	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH	525		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR						Néant ☐ *		
		Exercice N								
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue	{	FD		FE		FF			
	Biens *		FG	328 500	FH		FI	328 500		
	Services *									
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	328 500	FK		FL	328 500			
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	328 500			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS				
	Variation de stocks (marchandises) *					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	50 296			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 540			
	Salaires et traitements *					FY	151 747			
	Charges sociales (10)					FZ	93 749			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	(	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		)	GA	
				- dotations aux provisions				GB		
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
				Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	1			
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	299 333		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	29 167		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	297 000			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	179 488			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	476 488			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 000			
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	5 000			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	471 488			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	500 655			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	30 400	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	30 400	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	249	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	30 400	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	30 649	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(249)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	49 740	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	835 388	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	384 722	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	450 666	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives	A6	Obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION IMMOBILISATION					30 400	
PENALITES				249		
VNC DES ACTIFS				30 400		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE AU BILAN & COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2023.

HOLDING AGUIAR
6 rue des Colibris
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
Tél. : 04 67 69 40 23 - Fax : 04 67 69 34 33
SIRET 535 280 812 00012 - APE 6420Z
SAS au capital de 1 286 782 €

SOMMAIRE

	Page
<u>I/ REGLES ET METHODES COMPTABLE</u>	3
<u>II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS</u>	4
<u>III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVIONS</u>	5
<u>IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES</u>	6
<u>VI/ENGAGEMENT PRIS</u>	7
<u>VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS</u>	7

I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 7 249 970,00 euros, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 835 388,00 euros et un total charges de 384 722,00 euros, dégageant ainsi un résultat de 450 666 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute à l'ouverture	Augmentations Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute à la Clôture de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS :				
- SARL LIMA TOITURES	524 700	0	0	524 700
- SARL CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	509 592	0	0	509 592
- SARL CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	247 500	0	0	247 500
- SARL AGUIAR PROMOTION	4 990	0	0	4 990
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	25 500	0	0	25 500
-SCI FONCIERE AGUIAR	0	999 900	0	999 900
-LAR SANTA MARIA DO LIMA	0	20 000	0	20 000
- AUTRES CREANCES	4 910 636	919 106	1 900 137	3 929 606
- Immobilisations Corporelles				
Construction en cours	30 400	0	30 4000	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	3 985	0	0	3 985
TOTAL	6 257 303	1 939 006	1 930 537	6 265 773

III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Amortissements Cumulés Au Début de l'Exercice	Augment ations	Diminutions	Amortissements Cumulés à la fin de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS				
- SAS LIMA TOITURES	0	0	0	0
- SAS CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	0	0	0	0
- SAS CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	0	0	0	0
- SAS AGUIAR PROMOTION	0	0	0	0
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	0	0	0	0
- Immobilisations Corporelles				
Construction sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	3 985	0	0	3 985
TOTAL	3 985	0	0	3 985

Il n'a pas été constaté de dépréciation des participations financière à la vue des états fiscaux, comptables et financiers de ceux-ci.

La situation économique de la société BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA va s'améliorer du fait de la mise en place du loyer complet envers la structure exploitant la maison de retraite à savoir le LAR SANTA MARIA DO LIMA ; de ce fait le remboursement de l'avance de trésorerie va s'opérer de façon régulière. Pour ces motifs, il n'est pas constaté de dépréciation sur la période.

IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS, LITIGES et DIVERS

	Dépréciation au début de l'Exercice	Augmentation : Dotation de l'Exercice	Diminution : Reprise de l'Exercice	Dépréciations à la fin de l'Exercice
Créances clients	0	0	0	0
Litiges	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Un abandon de compte courant a été consenti à la SAS AGUIAR PROMOTION avec clause de retour à meilleur fortune de 5 000,00€ ceci afin de consolider les capitaux propres sur l'exercice 2023 et qui seront améliorés lors de l'opération de promotion de CASTANET TOLOSAN sur l'exercice 2024.

V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Autres immobilisations financières	3 929 606	885 527	3 044 079
Créances	34 200	34 200	0
Créances fiscales et sociales	2 985	2 985	0
Débiteur divers	0	0	0
Charges constatées d'avance	1 569	1 569	0
TOTAL	3 968 360	924 281	3 044 079

VI/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus 5 ans
Emprunt et Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
A 1 an maximum à l'origine	525	525	0	0
A plus d'1 an à l'origine	0	0	0	0
Fournisseurs	14 062	14 062	0	0
Dettes fiscales et sociales	89 165	89 165	0	0
Groupe et associés	21	21	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	103 771	103 771	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			

VII/ ENGAGEMENTS PRIS

Il n'y a pas d'engagements de pris en crédit bail à la fin de l'exercice

VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (plus de 50%)			
SAS LIMA TOITURES	930 201	99,00%	200 729
Siret : 422 953 885 00023			
SAS AGUIAR PROMOTION	4 434	99,80%	- 2 519
Siret : 529 544 520 00016			
SAS CCA	689 153	99,00%	156 837
Siret : 445 060 502 00017			
SAS CCH	1 330 450	99,92%	331 013
Siret : 387 574 825 00015			
SA BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA Portugal	38 393	51,00%	-115 313
SCI FONCIERE AGUIAR	997 453	99,99%	- 2 547
Siret : 978 392 850 00019			
LAR SANTA MARIA DO LIMA Portugal		51,00%	

HOLDING AGUIAR
Société par actions simplifiée
au capital de 1 286 782 euros
Siège social : 6 Rue des Colibris
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
535 280 812 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 450 666 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 450 666 euros

En augmentation du compte « report à nouveau » créditeur 450 666 euros
qui passera de + 5 280 073 euros à + 5 730 739 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur José AGUIAR
HOLDING AGUIAR
6 rue des Colibris
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
TEL : 04 67 69 40 20 - Fax : 04 67 69 34 33
SIRET 535 280 812 00012 - APE 6420Z
SAS au capital de 1 286 782 €



SAS CARRE CONSEIL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Parc Kennedy Bât A1 – 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes

Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 07 70 41 60 31

Site : www.bertrandexpert.com

Email : carreconseil@bertrandexpert.com

SAS HOLDING AGUIAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

Sas HOLDING AGUIAR

6, rue des colibris
34 750 Villeneuve les Maguelone

Référence MM 06-64

SAS HOLDING AGUIAR

Siège social : 6, rue des colibris – 34750 Villeneuve les Maguelone

Capital social : 1 286 782 €

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING AGUIAR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé en page 5 de l'annexe relatif à la créance sur la société Barbosa de 2 648 334 € qui justifie le non-provisionnement de cette créance. Nous attirons également votre attention sur le fait qu'à ce jour le LAR Santa Maria Do Lima, société Portugaise, n'a toujours pas établi ses comptes annuels. La valorisation de la participation n'a donc pas pu être réalisée.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée des associés.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un

niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

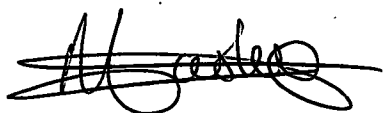
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le 14 juin 2024,

Manon MASTEN, commissaire aux comptes :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Manon Masten', with a stylized flourish at the end.

I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 7 249 970,00 euros, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 835 388,00 euros et un total charges de 384 722,00 euros, dégageant ainsi un résultat de 450 666 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute à l'ouverture	Augmentations Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute à la Clôture de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS :				
- SARL LIMA TOITURES	524 700	0	0	524 700
- SARL CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	509 592	0	0	509 592
- SARL CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	247 500	0	0	247 500
- SARL AGUIAR PROMOTION	4 990	0	0	4 990
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	25 500	0	0	25 500
-SCI FONCIERE AGUIAR	0	999 900	0	999 900
-LAR SANTA MARIA DO LIMA	0	20 000	0	20 000
- AUTRES CREANCES	4 910 636	919 106	1 900 137	3 929 606
- Immobilisations Corporelles				
Construction en cours	30 400	0	30 4000	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	3 985	0	0	3 985
TOTAL	6 257 303	1 939 006	1 930 537	6 265 773

mm

III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Amortissements Cumulés Au Début de l'Exercice	Augment ations	Diminutions	Amortissements Cumulés à la fin de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS				
- SAS LIMA TOITURES	0	0	0	0
- SAS CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	0	0	0	0
- SAS CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	0	0	0	0
- SAS AGUIAR PROMOTION	0	0	0	0
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	0	0	0	0
- Immobilisations Corporelles				
Construction sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	3 985	0	0	3 985
TOTAL	3 985	0	0	3 985

Il n'a pas été constaté de dépréciation des participations financière à la vue des états fiscaux, comptables et financiers de ceux-ci.

La situation économique de la société BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA va s'améliorer du fait de la mise en place du loyer complet envers la structure exploitant la maison de retraite à savoir le LAR SANTA MARIA DO LIMA ; de ce fait le remboursement de l'avance de trésorerie va s'opérer de façon régulière. Pour ces motifs, il n'est pas constaté de dépréciation sur la période.

IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS, LITIGES et DIVERS

	Dépréciation au début de l'Exercice	Augmentation : Dotation de l'Exercice	Diminution : Reprise de l'Exercice	Dépréciations à la fin de l'Exercice
Créances clients	0	0	0	0
Litiges	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Un abandon de compte courant a été consenti à la SAS AGUIAR PROMOTION avec clause de retour à meilleur fortune de 5 000,00€ ceci afin de consolider les capitaux propres sur l'exercice 2023 et qui seront améliorés lors de l'opération de promotion de CASTANET TOLOSAN sur l'exercice 2024.

V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Autres immobilisations financières	3 929 606	885 527	3 044 079
Créances	34 200	34 200	0
Créances fiscales et sociales	2 985	2 985	0
Débiteur divers	0	0	0
Charges constatées d'avance	1 569	1 569	0
TOTAL	3 968 360	924 281	3 044 079

VI/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus 5 ans
Emprunt et Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
A 1 an maximum à l'origine	525	525	0	0
A plus d'1 an à l'origine	0	0	0	0
Fournisseurs	14 062	14 062	0	0
Dettes fiscales et sociales	89 165	89 165	0	0
Groupe et associés	21	21	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	103 771	103 771	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			

VII/ ENGAGEMENTS PRIS

Il n'y a pas d'engagements de pris en crédit bail à la fin de l'exercice

VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (plus de 50%)			
SAS LIMA TOITURES Siret : 422 953 885 00023	930 201	99,00%	200 729
SAS AGUIAR PROMOTION Siret : 529 544 520 00016	4 434	99,80%	- 2 519
SAS CCA Siret : 445 060 502 00017	689 153	99,00%	156 837
SAS CCH Siret : 387 574 825 00015	1 330 450	99,92%	331 013
SA BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA Portugal	38 393	51,00%	-115 313
SCI FONCIERE AGUIAR Siret : 978 392 850 00019	997 453	99,99%	- 2 547
LAR SANTA MARIA DO LIMA Portugal		51,00%	

mm



SAS CARRE CONSEIL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Parc Kennedy Bât A1 – 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes

Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 07 70 41 60 31

Site : www.bertrandexpert.com

Email : contact@carreconseil.com

SAS HOLDING AGUIAR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31/12/2023

Sas HOLDING AGUIAR

**6, rue des colibris
34 750 Villeneuve les Maguelone**

Référence MM 06-64

SAS HOLDING AGUIAR

Siège social : 6, rue des colibris – 34750 Villeneuve les Maguelone

Capital social : 1 286 782 €

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article 31 des statuts, nous avons été avisés de la convention suivante visée à l'article L 227-10 du code de commerce intervenue au cours de l'exercice écoulé :

Convention n°1 : convention de trésorerie

Personne concernée : M. Sébastien Aguiar

Nature et objet : convention de trésorerie conclue entre la SAS Holding Aguiar la société Foncière Aguiar le 5 septembre 2023.

Modalités : la SAS Holding Aguiar apporte les services suivants à sa filiale : définition des opérations financières et de trésorerie que peut consentir la Société Holding et sa Filiale, détermination des modalités et conditions d'utilisation et de gestion de la trésorerie de la Filiale et de la société mère. Les sommes mises à disposition de la Société Holding et de la Filiale seront rémunérées sur la base de l'EURIBOR 1 an + 0.2%. En 2023 le montants des intérêts s'élèvent à 4 656.05€.

Convention n°2 : convention de prestation de service

Personne concernée : M. Sébastien Aguiar.

Nature et objet : convention d'animation conclue entre la SAS Holding Aguiar la société Foncière Aguiar le 24 novembre 2023.

Modalités : la SAS Holding Aguiar apporte les services suivants à sa filiale : gestion administrative, gestion financière, gestion commerciale, gestion technique. Cette convention, conclue pour une durée indéterminée, fait l'objet d'une facturation par projet. Elle a donné lieu à une facturation à établir de 500 € sur l'exercice 2023.

Fait à Nîmes, le 14 juin 2024,

Manon MASTEN, commissaire aux comptes :

